

QUESTION 3

Auteur PDCC, par Beat Egge
Objet Stratégie du canton concernant la libéralisation du marché de l'électricité

Les grands consommateurs d'électricité ont actuellement la possibilité d'accéder au marché libéralisé. Les institutions sous mandat public ou bénéficiant d'une garantie de l'Etat peuvent utiliser cette option afin d'en espérer des économies.

Les fournisseurs locaux étant en mains communales, les économies réalisées par un appel d'offre national voire international peuvent porter préjudice aux revenus communaux ainsi qu'à l'évolution des services locaux destinés aux clients finaux.

Conclusion

Dans ce contexte, quelle est la stratégie du canton pour ses services et les institutions sous mandat public ou bénéficiant d'une garantie de l'Etat?